REGARDS
sur aucamville

juillet / août
2020
32

www.ville-aucamville.fr

édition spéciale

ZOOM
Présentation du conseil municipal

ACTUALITÉ
Communication : Les supports numériques prennent de l'ampleur



CULTURE
La rentrée en quelques dates

GENS D'ICI
Initiatives solidaires locales

I **VIE EN VILLE** I Vie municipale : Les services mairie vous accueillent I Moustiques tigres : que fait la commune ? I Social : plan canicule I Loisirs : dispositif Pass'sport I Sécurité : de nouveaux moyens pour la police municipale I Travaux : début des travaux route de Fronton I **LE ZOOM** I Présentation du conseil municipal

/ SOMMAIRE /

Suivez les dernières actus de la ville sur la page Facebook @ville-aucamville



Maurice Canut à Fossalta di Portogruaro



Bureaux de la police municipale



Premier conseil municipal masqué



Traiteur solidaire

4
Il a marqué Aucamville

5
Vie en ville déconfinée
Communication : Les supports numériques prennent de l'ampleur
Culture : la rentrée en quelques dates
Sécurité : de nouveaux moyens pour la police municipale
Voirie : début des travaux route de Fronton

11
LE ZOOM
Présentation du conseil municipal

13
Gens d'ici
Initiatives locales solidaires

14
État civil

15
Infos pratiques spéciales déconfinement

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication : Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction : Maïté AUJARD
Iconographie : Mairie d'Aucamville / Freepik • Création et réalisation : Ogham — ISO 14 001
Impression : Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville : Place Jean Bazerque — Aucamville/CS 80 213
Aucamville — 31142 Saint Alban Cedex — Tél. 05 62 75 94 94 • Site : www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert — Tirage à 5 500 exemplaires

PEFC

AUCAMVILLE

Gestion de la crise par la collectivité

Ramassage des déchets
La Métropole, compétente en matière de propreté et de gestion des déchets, s'efforce de maintenir un service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif aussi efficace que possible. Le ramassage des déchets verts a cependant été perturbé, malgré la mobilisation de camions supplémentaires. En effet, vous avez été nombreux à avoir profité de cette période pour entretenir vos espaces extérieurs, ce qui a occasionné une augmentation de la quantité de déchets à ramasser. Rappelons que la propreté de l'espace public est de la responsabilité de chacun d'entre nous (respect des dates de dépôt, nettoyage du trottoir devant chez soi…).

Distribution des masques
Les élus municipaux ont procédé à une distribution de masques pour l'ensemble des habitants de la commune. Toutefois, vous êtes nombreux à avoir signalé des erreurs. Sachez que pour des raisons de protection des données personnelles, la commune n'a pas le droit d'accéder au fichier du recensement. Nous avons donc utilisé les données en notre possession, soit le fichier de la CPAM. Cela a occasionné des imprécisions, d'où l'organisation de permanences et de distributions à l'accueil.

Application locale des annonces nationales
Pour chaque étape du déconfinement, le gouvernement a fait des annonces au niveau national : réouverture des établissements scolaires, des marchés, des parcs, des établissements culturels… Or, il faut savoir que chacun de ces assouplissements est soumis à l'accord de la préfecture du département et la garantie de la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Nous avons tout mis en œuvre pour un maximum de réactivité de nos services, dans la limite de nos moyens humains et financiers.

L'ensemble de nos agents, mobilisés sur le terrain ou en télétravail, a tenté de répondre du mieux que possible à vos interrogations et à vos besoins. Qu'ils soient vivement remerciés de leur engagement et de leur travail durant cette période, qui a cristallisé beaucoup d'inquiétudes et de tensions. Attachés au bien-être professionnel de nos agents, aucun d'entre eux ne devrait avoir à subir des comportements agressifs ou offensants. Nous veillerons à ce que de tels actes à leur encontre ne restent pas sans conséquences. Nos agents s'engagent à vos côtés au quotidien. Ils méritent votre respect.

/ ÉDITO /



La collectivité au cœur de la crise
La crise sanitaire actuelle a révélé l'importance du travail mené par les agents des collectivités locales auprès de la population. Lourdement impactés, nos moyens n'étaient pas forcément en adéquation avec les coûts financiers occasionnés. Pourtant, l'ensemble des agents a répondu à notre appel. Chacun a mis la main à la pâte, dans des conditions sanitaires difficiles. À ce jour, toutes et tous contribuent encore à la mise en application de protocoles stricts, que ce soit dans les services d'entretien, la police municipale, dans les écoles ou dans l'administration, alors même que la compréhension des informations demeure complexe. Je remercie toutes les équipes municipales de leur engagement et leur réactivité, ainsi que tous les personnels soignants et les salariés qui ont poursuivi leur activité tout au long de cet épisode sanitaire.

Je tiens également à saluer l'élan de solidarité citoyen exceptionnel auquel j'ai pu assister. Sachez que votre implication tout au long de cette période inédite dans la vie de la commune m'est précieuse.

Une nouvelle équipe au service des habitants d'Aucamville
Les élections municipales, tout comme le début de ce mandat, se sont déroulées dans des circonstances particulières. Ainsi, la mise en place du conseil municipal n'a pu se faire que le 26 mai dernier. Nous nous sommes fixés deux objectifs : poursuivre la gestion de crise et relancer les projets de grande ampleur initiés durant le mandat précédent : extension du cœur de ville, construction de nouveaux équipements (crèche, foyer municipal, groupe scolaire), ouverture d'un bar-brasserie et mise en place du Linéo 10.

Tout au long de cette période difficile, vous m'avez montré que vous étiez prêts à vous engager pour votre commune et ses habitants. Je vous invite à poursuivre cet engagement à nos côtés afin que nous puissions construire ensemble l'Aucamville de demain.

Gérard André
Maire d'Aucamville



2017 : Dernière photo officielle lors de l'inauguration de la médiathèque Luciano Sandron à Aucamville

Maurice Canut, ancien maire d'Aucamville n'est plu

Affaibli depuis quelques mois, Maurice Canut, s'en est allé dans sa 90e année. Premier adjoint, puis maire, il aura marqué la commune durant ses 27 ans de mandat.

Originaire d'Algérie, Maurice Canut est arrivé à Aucamville au début des années 70 pour occuper le poste de principal-adjoint du collège Les Violettes. Très investi dans la vie publique locale, il est entré au conseil municipal en 1977, avant d'occuper, dès 1983, le siège de maire durant plus de quatre mandats.

Son action a permis de doter la commune de grands équipements, parmi lesquels le complexe culturel et associatif Alain Savary, la salle des fêtes Georges Brassens ou bien encore l'école Nicolas Poussin et la crèche Les Lutins.

En 2004, à 75 ans, il a pris la décision de se retirer par un courrier envoyé à tous les Aucamvillois. "Chers concitoyens, il arrive un moment où il faut savoir mettre un terme aux lourdes responsabilités d'un mandat de maire afin de mieux se consacrer à sa vie de famille (3 enfants, 5 petits-enfants et 3 arrières petits-enfants) et à ses loisirs". Propos sobres, à l'image de l'homme public qu'il a été.

Le 8 avril dernier, Maurice Canut a été inhumé dans la plus stricte intimité familiale, et selon les recommandations gouvernementales, à Aurignac.

#HOMMAGE //

Hommage de Gérard André, maire actuel et ancien premier adjoint de Maurice Canut :

Maurice Canut a toujours été profondément attaché à Aucamville en privilégiant durant ses 27 ans de mandat l'éducation et l'action sociale. Fervent défenseur de l'action publique, il a su donner un nouvel élan à cette ville en termes d'aménagement et d'équipement public tout en mettant en avant le tissu associatif essentiel à ses yeux pour maintenir le lien social, fil conducteur d'une société.



2003 : Lors de l'inauguration de la rue Aucamville à Fossalta di Portogruaro, avec Bruno Panégai, maire de Fossalta et Patrick Dublin, conseiller municipal



2004 : Lors de la passation de pouvoir entre M. Canut et M. André, avec M. Feltrin (de gauche à droite : Gérard André, Maurice Canut et José Feltrin)



1990 : Lors du jumelage avec Fossalta di Portogruaro (de gauche à droite : Maurice Canut, Paolo Carlesso, à l'époque maire de Fossalta, et Claude Cornac)



2003 : En conseil municipal (de gauche à droite : Gérard André, à l'époque premier adjoint, Maurice Canut et José Feltrin, directeur général des services)

VIE EN VILLE DÉCONFINÉE

COMMUNICATION : LES SUPPORTS NUMÉRIQUES PRENNENT DE L'AMPLEUR **P. 6**

CULTURE : LA RENTRÉE EN QUELQUES DATES **P. 7**

SÉCURITÉ : DE NOUVEAUX MOYENS POUR LA POLICE MUNICIPALE **P. 9**

VOIRIE : DÉBUT DES TRAVAUX ROUTE DE FRONTON **P. 10**



Espaces de loisirs

L'accès aux parcs, aux jardins de l'Europe et à l'espace de loisirs Claude Cornac est autorisé depuis le 3 juin dernier. Nous comptons sur vous pour respecter les règles sanitaires de distanciation sociale, qui sont toujours d'actualité.
Les jeux pour enfants sont accessibles. Vous êtes invités à prendre les mesures pour que les mains des enfants soient désinfectées avant toute utilisation.
Les associations présentes sur l'espace de loisirs Claude Cornac ont pu reprendre le cours de leur activité, à condition de mettre en place un protocole bien établi (pour en savoir plus, nous vous invitons à les contacter directement).

Vie municipale

Les services mairie vous accueillent

Des protocoles sanitaires ont été mis en place dans les services d'accueil aux usagers. Retrouvez les horaires et modalités d'accueil provisoires pour chacun d'entre eux sur la page « Infos pratiques » (p. 15).

Afin d'assurer votre sécurité, ainsi que celle de nos agents, merci de respecter les gestes barrière :

- port du masque obligatoire,
- mesures de distanciation sociale,
- lavage des mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition dans les différents espaces d'accueil.
- Accueil de l'hôtel de ville : pas plus de deux personnes à l'intérieur
- CCAS : les enfants ne sont pas admis pour les rendez-vous

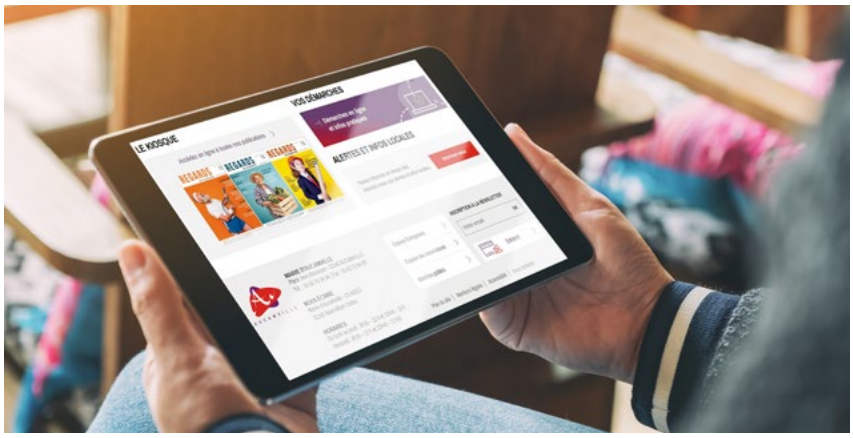
Communication

Les supports numériques prennent de l'ampleur

Comme vous l'avez sûrement remarqué, depuis le début de la crise, la commune a donné la priorité à ses supports numériques pour vous informer. On vous explique pourquoi.

En période de crise, il est nécessaire de pouvoir transmettre l'information aux personnes concernées le plus rapidement possible. L'actualité étant très changeante, son contenu peut être différent d'un jour à l'autre. Il n'était donc pas envisageable de prendre le temps de mettre en page, d'imprimer, puis de diffuser un support papier pour chaque nouvelle annonce. C'est la raison pour laquelle le « Regards » de mai-juin n'a pas été élaboré. En plus de l'accueil téléphonique, la commune a donc dû augmenter son activité sur les supports existants : panneau lumineux, affichage sur les bâtiments municipaux, site internet de la commune et page facebook. Le réseau social est d'ailleurs aujourd'hui un outil de dialogue essentiel, qui permet des échanges directs entre les habitants de la commune, les services municipaux et les élus.

Nouveau : « Bol d'air », la newsletter d'actus municipales et d'infos culturelles
Afin d'assurer la transmission de l'information en temps réel aux personnes n'utilisant pas les réseaux sociaux, une newsletter hebdomadaire a été mise en place. Ainsi, chaque jeudi, les personnes inscrites ont pu recevoir les dernières actualités de la ville ainsi que quelques coups de cœur du service culture. À ne pas confondre avec le système d'alerte en période de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).



SOCIAL

Plan canicule // le CCAS veille sur les plus fragiles

Le plan canicule national est relayé sur la commune par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'appuie sur le repérage individuel et le suivi des personnes à risque.
Chaque année, le CCAS d'Aucamville met à jour un registre des habitants en situation d'inconfort pendant les fortes chaleurs, notamment les personnes âgées et handicapées isolées. Il permet de maintenir le lien avec les personnes, de leur rendre visite si nécessaire et de les encourager à s'hydrater régulièrement. Ce lien est important ; il limite les risques de malaise et d'accident. Les personnes concernées ou celles qui souhaitent signaler des personnes fragiles et isolées peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 05 34 27 03 58.

Plate-forme téléphonique nationale « canicule info service » : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

Information

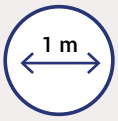
La newsletter fait une pause cet été

Une réflexion sera prochainement menée par le service et l'élu en charge de la communication pour la pérennisation de cette newsletter, qui sera une offre complémentaire d'information, au-delà du magazine Regards. N'hésitez pas à vous inscrire d'ici là sur la page d'accueil du site internet de la ville !

Suivez-nous :
sur la page facebook de la ville : @ville-aucamville
via la newsletter hebdomadaire
ou sur notre site internet : https://www.ville-aucamville.fr/

Restons prudents

Le masque ne remplace pas mais complète les gestes barrière.
Il est impératif de continuer à respecter et à appliquer ces mesures même en portant un masque :



- **Distanciation sociale**



- **Lavage régulier des mains avec du savon ou un gel hydroalcoolique**

BIEN UTILISER SON MASQUE



- **Se laver les mains avant de mettre ou retirer son masque**



- **Ne toucher que les lacets ou les élastiques**



- **Pincer le bord rigide au niveau du nez (s'il y en a un) et abaisser le masque en dessous du menton**

QUE FAIRE DE SON MASQUE APRÈS UTILISATION ?



- **Masque jetable : le mettre dans un sac plastique et le jeter dans une poubelle**



- **Masque lavable : le laver à 60° pendant 30 minutes**

Le non-respect de ces règles rend le port du masque inutile.



 # SOUTIEN //

En soutien à votre cinéma, abonnez-vous !

Le confinement et la fermeture des salles de cinéma pendant plus de 3 mois ont de fortes conséquences sur la situation financière des cinémas indépendants. S'abonner, c'est apporter un double soutien : acheter ses places à l'avance (apport en trésorerie) et prendre l'engagement d'aller au cinéma plusieurs fois dans la durée. Alors, Abonnez-vous !

L'abonnement c'est 38,40 € pour 8 séances (soit 4,80 € la place) et une carte renouvelable valable un an.

Information

Réouverture médiathèque

Depuis le mercredi 24 juin, l'équipe de la médiathèque est ravie de vous accueillir à nouveau dans ses murs !

Afin d'appliquer les protocoles sanitaires, allégés mais toujours en vigueur, le port du masque et le lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée sont obligatoires, et une jauge de maximum 15 personnes à l'intérieur doit être respectée. Nous continuons à appliquer les préconisations existantes vis-à-vis des documents afin de prévenir tout risque de contamination. Mais vous pouvez choisir vous-mêmes les documents que vous souhaitez emprunter, et vous promener entre les rayonnages au gré de vos envies. Pour limiter le temps d'attente à l'extérieur, il vous sera donc demandé de rester une vingtaine de minutes maximum dans la médiathèque.

Nouveaux horaires :
Lundi : 14 h 30 -18 h 30,
Mercredi : 14 h 30 - 18 h 30,
Vendredi : 14 h 30 -19 h 30

Au plaisir de vous retrouver,
L'équipe de votre médiathèque

Culture

Retour de notre cinéma de « quartier »

Mercredi 24 juin, le cinéma Jean Marais a enfin pu ouvrir ses portes.

Un certain nombre de mesures sanitaires ont été mises en place : mise à disposition de gel hydroalcoolique, nettoyage et aération après chaque séance, respect des distances de sécurité (un siège condamné entre chaque groupe), port du masque dans les parties communes, ouverture du centre Savary 30mn avant chaque séance.

Exceptionnellement, votre cinéma sera ouvert tout l'été !

Avec un tarif à 4 € pour les petits et grands sur les séances jeune public.

De nombreuses sorties de films ayant été retardées, nous ne sommes aujourd'hui pas en mesure de vous communiquer le programme exact de la salle pour les deux prochains mois. Voici cependant un aperçu de ce qui vous attend :

Dès la semaine du 8 juillet : Little films festival, un mini festival jeune public avec trois avant-premières :

• Balades sous les étoiles

Les films du préau - 49 min - à partir de 5 ans
La nuit, rien n'est tout à fait pareil... Moutons, étoiles filantes, jungle enchantée, ombres chinoises ou papillons de nuit, il y a tant de poésie à découvrir sans plus attendre !

• Youpi, c'est mercredi !

Gebeka films - 40 min - à partir de 3 ans
Avec Crocodile toujours à ses côtés, Rita peut aller partout où elle le désire : dans les bois, au cinéma ou encore à la piscine. Rita et Croco n'ont pas fini de découvrir le monde qui les entoure !

• Les Mal-aimés

CPF – 36 min – à partir de 4 ans
Qui a dit que les chauves-souris, les araignées ou les requins et les vers de terre étaient des sales bêtes ? ! Les aventures des Mal-Aimés nous racontent les secrets de ces animaux méconnus et épatants !

Le mois de juillet marquera aussi la reprise des ciné-goûters avec *Les trois brigands* le mercredi 22 juillet à 15 h (voir page 8).

Vous attend également une série de films sortis avant le confinement :

- *La bonne épouse* de Martin Provost avec Yolande Moreau et Juliette Binoche
- *De Gaulle* de Gabriel Le Bomin avec Lambert Wilson

Ou encore *La communion* de Jan Komasa, *Les filles de joie* de Frédéric Fonteyne et Anne Paulicevich, *Benni* de Nora Fingscheidt...

Nouveau :

Vous pourrez désormais acheter vos tickets cinéma en ligne, sur le site internet des cinémas de cocagne http://www.lescinesdecocagne.com et sur allociné.

Suivez également toute l'actualité du cinéma sur le site internet des cinémas de cocagne (http://www.lescinesdecocagne.com), en vous abonnant à l'Info-lettre Jean-Marais, ou via la page facebook du Cinéma Jean Marais

TELEX // **RAPPEL : Moustiques tigres, que fait la commune ?**

C'est avant tout la somme des actions individuelles (défrichage et suppression de l'eau stagnante) qui permettra de lutter efficacement contre ce nuisible et d'améliorer le bien-être collectif.

Nos agents travaillent régulièrement sur les espaces publics. Ils nettoient les lieux susceptibles d'abriter des larves ou des moustiques, dont les parcs. Ils interviennent auprès des particuliers pour les contraindre à supprimer les zones à risque présentes sur leurs parcelles et à entretenir leurs terrasses et jardins. Un arrêté municipal les enjoint de procéder au défrichage ; à défaut cela est fait à leurs frais exclusifs par la commune. L'an dernier, une dizaine de gîtes pour chiroptères (chauve-souris), prédateurs naturels du moustique, ont été installés dans divers endroits de la commune. L'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a en charge ces questions avec le département ne fait pas d'autres préconisations. Quelques très rares communes ont décidé de faire une démoustication de toutes les étendues d'eau de la ville au moyen d'un anti-larvaire sans que pour autant ce traitement soit réellement efficace dans la durée. Concernant la pulvérisation, l'ARS ordonne le traitement massif d'un quartier en particulier en cas de détection de personnes atteintes de maladies transmises par le moustique tigre, au retour de séjour dans un pays étranger. Or, seuls les moustiques sont tués. Les larves, elles, survivent à ces campagnes violentes.

À l'heure actuelle, rien ne nous permet d'affirmer ou d'infirmer que le moustique tigre est vecteur du COVID-19.

Vie associative et culturelle

La rentrée en quelques dates

Nous n'avons à ce jour aucune visibilité sur ce que seront les consignes sanitaires à la rentrée. S'agira-t-il d'un retour à la normale ? Le virus sera t-il encore parmi nous ? Quoi qu'il en soit, nous faisons le choix d'être optimistes.

Voici donc en quelques dates ce qui vous attend à la rentrée, sous réserves de modifications ou d'annulations compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire. Au moment de la rédaction de ce numéro, quelques informations sont encore incertaines. Les détails manquants vous seront communiqués par d'autres biais (page facebook, site internet…) en temps voulu.

Ciné-goûters :

Les trois brigands

Mercredi 22 juillet à 15 h - dès 5 ans

Grigou, Rappiat et Filou sont trois vilains brigands qui détroussent les voyageurs dans la forêt et entassent leurs butins dans une caverne. Jusqu'au jour où ils tombent sur Tiffany, une petite orpheline qui va réussir à les transformer en adorables papas…

Un film inventif, pétillant, drôle, et original, qui enchantera petits et grands !

Prochain rendez-vous ciné-goûter prévu le dimanche 20 septembre (choix du film en cours).

Forum des associations

Samedi 29 août

Salle Brassens (vérifier les modalités et lieux d'accueil avant de venir le jour J)

Vitrine de la vie associative aucamvilloise, le forum des associations est un rendez-vous incontournable de la rentrée. Espace d'échange privilégié avec les acteurs du secteur, vous pourrez y découvrir de nombreuses activités de loisirs à pratiquer près de chez vous, et vous y inscrire.



Cinéma en plein air

Lundi 17 août (à la tombée de la nuit)

à partir de 6 ans

Place de la Mairie

Le Roi Lion devait initialement être diffusé mais les droits de diffusion ont tout récemment été retirés aux distributeurs par la société Disney. Un autre film est en cours de programmation.

Fête locale

du 11 au 13 septembre

(sous réserve de conditions sanitaires réunies)



Rendez-vous inédit

Balades urbaines

La Mémoire des murs - par l'association La Trame – projet mené avec l'aide de Toulouse Métropole

Rendez-vous le samedi 19 septembre en début d'après midi.
Le lieu de rendez-vous pour débuter la balade vous sera communiqué à la rentrée.

Véritable démarche de transmission intergénérationnelle, l'association La Trame vous proposera une balade dans les rues d'Aucamville sous forme d'exposition audiovisuelle tout public.

Par le biais de témoignages intimes et d'anciennes photos, vous découvrirez la ville à travers la mémoire de ceux qui y vivaient il y a plus de 50 ans.
Vous serez pour cela dotés d'une application qui donne aux smartphones la capacité de révéler les images du passé. Des tablettes seront également mises à disposition des personnes dépourvues de smartphone.
Lors de cette visite, vous pourrez ainsi à titre d'exemple, recevoir des témoignages en paroles et images sur la culture de la violette, l'ancienne école d'Aucamville (qui n'est autre que la mairie actuelle) ou encore l'ancienne épicerie de la rue des écoles dans laquelle les enfants allaient acheter les bonbons une fois l'école terminée.
Ce projet a réuni plus d'une dizaine de participants nés à Aucamville ou connaissant très bien la ville. L'association La Violette dans son terroir y a participé activement.

#ANNULATION //

Annulation de la Randonnée des violettes par manque de visibilité sur la situation sanitaire à la rentrée. Vous serez tenus informés, en temps voulu, si un éventuel événement de substitution était organisé.

#TELEX // PASS'SPORT : un coup de pouce de la ville pour la pratique sportive de vos enfants

Depuis 2014, la mairie a mis en place un dispositif pour favoriser la pratique sportive des plus jeunes. Selon le montant du quotient familial, la ville participe au financement d'une licence sportive auprès d'une douzaine de clubs aucamvillois. En signant la charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS), Aucamville s'est engagée à lutter contre l'obésité et la malnutrition à travers des actions incitant sa population à manger équilibré et à pratiquer une activité physique régulière. « Le dispositif Pass'Sport s'inscrit dans cette démarche puisqu'il incite les familles à inscrire leur(s) enfant(s) à une activité sportive régulière » explique Patrick Ferrari, adjoint au sport. Il concerne les familles aucamvilloises ayant des enfants âgés de 6 à 11 ans et un quotient familial inférieur à 900 €. La commune prend en charge une partie de la cotisation annuelle : 50 € par an et par enfant. Plusieurs enfants âgés de 6 à 11 ans d'une même famille peuvent bénéficier de ce dispositif (prévoir une fiche d'inscription par enfant).

Contact (accueil mairie) : 05 62 75 94 94.

Sécurité

De nouveaux moyens pour la police municipale

Trop à l'étroit dans son ancien local, la police municipale d'Aucamville a déménagé à la fin du mois d'avril.
Le nouveau poste de police occupe la toulousaine située 8 rue des Écoles, entre le centre culturel Alain Savary et la médiathèque Luciano Sandron.



Bureau des agents

 # RAPPEL // La police municipale est joignable du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
Contact : 06 71 83 53 00 / police.municipale@ville-aucamville.fr
Le soir et le week-end, contactez la gendarmerie (17) ou l'élu de permanence (06 88 20 78 17)

Depuis la fin de l'année 2018, l'équipe est composée de 5 agents. Or, un minimum d'espace est requis pour que chacun puisse exercer ses missions dans les meilleures conditions possibles. Cette maison, occupée auparavant par l'ADMR, a été entièrement réaménagée, offrant un espace de travail plus spacieux et plus fonctionnel aux agents.

De nouveaux équipements

Le poste de police est maintenant pourvu d'une cuisine, de toilettes, d'une douche et de vestiaires hommes/femmes séparés, équipements essentiels au bien-être des agents sur leur lieu de travail. Chaque agent peut bénéficier de son propre espace de travail, ce qui n'était pas le cas auparavant avec seulement deux postes pour cinq agents.

« On ne pouvait pas tous travailler en même temps. C'était l'urgence qui indiquait qui avait accès au poste »

Iann Samper, responsable du service.

L'accueil est plus confidentiel. Il en est de même pour le bureau du responsable, qui permet d'accueillir des personnes dans un espace fermé. Les agents disposent à présent de tous les outils numériques nécessaires au bon fonctionnement du service.
Les locaux actuels sont également plus sécurisés, ce qui a permis de mettre en place une salle de stockage pour l'armement et une salle vidéo. L'accès à ces pièces, réservé aux policiers municipaux, est strictement règlementé et contrôlé (accès individuel et sous alarme).

Des policiers municipaux armés

Ce déménagement s'inscrit dans un projet plus global de montée en puissance du poste de police (renforcement des effectifs, surveillance vidéo, véhicules plus adaptés…) La décision d'armer les agents, prise par le conseil municipal à la fin de l'année 2018, en fait partie. Ce choix a été motivé par deux raisons : la présence d'anciens gendarmes et d'agents ayant déjà été armés sur leurs précédents postes, et le contexte de ville périurbaine touchée par une petite délinquance.

« J'ai été toujours réticent à armer la police municipale si les agents n'étaient pas prêts psychologiquement à l'être. Il est inconcevable d'armer un policier s'il n'est pas apte »

Gérard André, maire d'Aucamville.

L'arme est principalement un moyen dissuasif, mais elle permet également de pouvoir intervenir si nécessaire dans des situations complexes, en complément et en soutien du dispositif gendarmerie.

À l'heure actuelle, tous les agents sont équipés de matraques et de lacrymogène. Depuis le mois de février, trois d'entre eux ont obtenu le port du taser, suite à une formation. Deux agents, ancien gendarmes, étaient déjà titulaire du port d'arme pour le révolver. Le reste de l'équipe doit être formé.



 # LE SAVIEZ-VOUS ?
Afin d'être autorisé à porter une arme, chaque policier municipal doit suivre une formation :

un module juridique permettant de connaître l'ensemble des règles sur l'utilisation des armes (la principale étant la légitime défense) ;

un module pratique, préalable à l'armement, qui consiste en une découverte de l'arme et une mise en situation, notamment pour supprimer l'appréhension liée à l'utilisation d'une arme (taser : 3 jours ; revolver : 7 jours et demi).

Une formation de rappel doit être effectuée chaque année, sans quoi l'agent perd son port d'arme.

Travaux

Route de Fronton : renouvellement des réseaux humides en deux phases

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable situés route de Fronton ont débuté le 15 juin et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

Si une interdiction de stationner sera en vigueur au droit des travaux, tout est mis en œuvre pour minimiser l'impact de ce chantier au quotidien. L'accès aux riverains, aux secours, aux transports scolaires et aux ordures ménagères est maintenu.
Ces travaux de grande ampleur doivent être réalisés environ tous les 30 à 40 ans. Nous vous remercions par avance de votre patience.

Deux phases de déviation (voir plan ci-contre)

- Juin à décembre 2020 : la route de Fronton sera placée en sens unique en direction de Saint Alban, entre le carrefour de la mairie et le rond-point de Raudelauzette au nord de la commune. En direction de Toulouse, une déviation pour les voitures et les bus sera mise en place par le chemin des Bourdettes depuis le même rond-point.
- Déviation ponctuelle de 4 semaines environ entre mi-septembre et mi-octobre : la circulation sera coupée dans les deux sens. La déviation direction Saint Alban passera par la place Nougein pour les voitures et par les chemins André Salvy, Laurent puis Azas pour les bus. Le retour vers Toulouse est maintenu sur le chemin des Bourdettes.

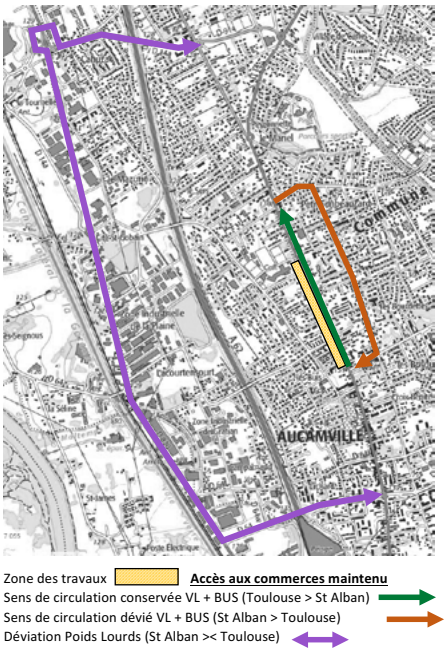
Maintien des lignes de bus

Afin de limiter l'impact des travaux sur la circulation, l'objectif est de maintenir le plus de lignes de bus possible. Tisséo s'est associé au travail effectué sur les déviations afin de pouvoir garantir la desserte de l'intégralité des arrêts de bus. Ainsi, des arrêts provisoires sont prévus :

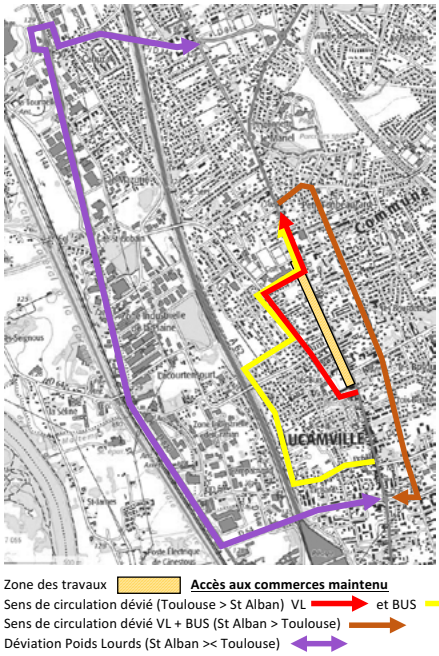
- Favasse : 49 chemin des Bourdettes
- Aucamville Collège / Payen : 136 bis chemin des Bourdettes
- Raudelauzette : 4 chemin de Raudelauzette

 # À SAVOIR // Le responsable de ce chantier, M. CORDON Christophe (Toulouse Métropole - Direction du Cycle de l'Eau - Service Travaux Réseaux - N° téléphone : 05 36 25 20 13) est à votre disposition pour vous donner des informations ou recueillir vos observations et suggestions sur le déroulement des travaux.

Déviation de Juin à Décembre 2020 :



Déviation ponctuelle de 4 semaines environ entre mi-Septembre et mi-Octobre 2020 :





Travaux

Réunion de concertation sur l'extension du parc municipal

Mercredi 8 juillet - 15 h - parc municipal

Dans le cadre du projet Cœur de ville, la commune lance son projet d'extension et de rénovation du parc municipal.

Il s'agira lors de cette rencontre d'allier les habitants à la réflexion sur ce projet avant le démarrage de l'étude du bureau de maîtrise d'œuvre. Des groupes de travail sous forme d'ateliers tournants d'une durée de 2 h environ permettront d'aborder différentes thématiques. Tous les Aucamvillois, utilisateurs ou non du parc à l'heure actuelle, sont les bienvenus, afin que la ville de demain corresponde aux envies et besoins de toutes et tous.

Conseil municipal

Début de mandat pour l'équipe nouvellement élue



Vous avez élu la liste « Aucamville, agissons pour demain », conduite par Gérard André, le 15 mars dernier dès le premier tour.

L'équipe est constituée de 29 conseillers municipaux. Afin de pouvoir prendre leurs fonctions, le maire et ses adjoints doivent être élus par le conseil municipal. En raison des règles sanitaires, cette mise en place a été repoussée, ce qui a prolongé le mandat de l'équipe précédente. L'élection des différents membres du conseil n'a ainsi pu être officialisée que le 26 mai dernier. Le maire a choisi de s'entourer de huit adjoints et de cinq conseillers délégués :

ADJOINTS



ARMENGAUD Roseline
1e adjointe
Urbanisme, habitat, PLUiH, aménagement urbain, mobilité, accessibilité



IGOUNET Fabrice
2e adjoint
Culture et vie associative associée



VIGNE Valérie
3e adjointe
Éducation, jeunesse, parentalité



FERRARI Patrick
4e adjoint
Sport et vie associative associée



BALAGUÉ Annette
5e adjointe
Petite enfance et marché de plein vent



MANERO Félix
6e adjoint
Bâtiments publics, propreté urbaine, voirie et réseaux, déchets, cimetière



FABREGAS Véronique
7e adjointe
Développement durable, espaces verts, transition écologique, biodiversité, schéma directeur énergétique



MUSARD Francis
8e adjoint
Finances, ressources humaines et moyens généraux

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



PONS Monique
Alimentation scolaire et sénior, Plan National Nutrition et Santé (PNNS), vie associative (subventions)



VALMY Jean-Charles
Affaires sociales, logement social, CCAS



DUBLIN Patrick
Communication, démocratie locale, protocole, jumelage, anciens combattants



DEBUISSER Bertrand
Action économique, relations artisans-commerçants, entreprises, emploi



THOMAS Daniel
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), gestion des plans d'eau

CONSEILLERS MUNICIPAUX


ANDREU Caroline


BECHENY Jean-Jacques

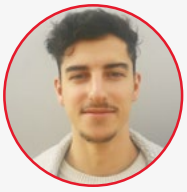

CHALLAL Lylia


CHALLET Caroline


CLAIREFOND Marie


DENES Nelly


FOISSAC Thérèse


FRIGOUL Alexis


JAMMES Jean-Pierre


MERLE-JOSÉ Christine


OVADIA Mireille


RAFAZINE Thierry


TALBOT Laurent


TOULY Hélène


TOURNIER Nicolas

Commissions municipales

Mise en place des nouvelles commissions

Le conseil municipal peut décider de former des commissions afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Chaque adjoint ou conseiller délégué concerné en est vice-président. La mise en place et la gestion de chaque commission sont assurées par l'élu et le chef de service référent. Elles peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil municipal. Il existe 12 commissions permanentes à Aucamville :

#LE SAVIEZ-VOUS ?
Les élus sont à votre écoute. Il vous est possible de les solliciter pour un éventuel rendez-vous. Pour cela, contactez Brigitte Treil au 05 62 75 96 44.

Finances - ressources humaines moyens généraux
Élu référent : MUSARD Francis
Membres de la commission :
M. André / Mme Armengaud
Mme Balagué / M. Debuisser
M. Dublin / M. Ferrari / M. Igounet
M. Jammes / Mme Merle-José
M. Manero / M. Tournier / Mme Vigne

Aménagement urbain - travaux voirie - mobilité - accessibilité
Élue référente : ARMENGAUD Roseline
Membres de la commission :
M. André / Mme Andreu
M. Becheny / Mme Fabregas
Mme Merle-José / M. Manero
M. Musard / M. Rafazine

Éducation - jeunesse
Élue référente : VIGNE Valérie
Membres de la commission :
M. André / Mme Andreu
Mme Balagué / Mme Clairefond
Mme Denes / M. Frigoul
M. Talbot / Mme Touly

Alimentation scolaire et séniors
Élue référente : PONS Monique
Membres de la commission :
M. André / Mme Balagué
M. Dublin / Mme Fabregas
Mme Foissac / Mme Vigne
M. Valmy

Petite enfance
Élue référente : BALAGUÉ Annette
Membres de la commission :
M. André / Mme Clairefond
Mme Foissac / M. Talbot
Mme Touly

Sport et vie associative
Élu référent : FERRARI Patrick
Membres de la commission :
M. André / Mme Challal
M. Manero / Mme Pons
M. Rafazine / M. Talbot
M. Thomas

Culture et vie associative
Élu référent : IGOUNET Fabrice
Membres de la commission :
M. André / Mme Balagué
Mme Challet / M. Frigoul
Mme Ovadia / Mme Pons
M. Tournier

Environnement développement durable - énergie transition énergétique
Élue référente : FABREGAS Véronique
Membres de la commission :
M. André / Mme Armengaud
M. Becheny / Mme Foissac
Mme Merle-José / M. Thomas

Économie - emploi
Élu référent : DEBUISSER Bertrand
Membres de la commission :
M. André / Mme Armengaud
Mme Challal / Mme Clairefond
M. Frigoul / M. Tournier

Affaires sociales
Élu référent : VALMY Jean-Charles
Membres de la commission :
M. André / Mme Armengaud
Mme Balagué / M. Becheny
Mme Challal / Mme Challet
M. Jammes / Mme Touly
Mme Pons

Jumelage
Élu référent : DUBLIN Patrick
Membres de la commission :
M. André / Mme Challal
Mme Foissac / Mme Ovadia
Mme Pons / M. Tournier

Marché de plein vent
Élue référente : BALAGUÉ Annette
Membres titulaires : M. André
Mme Armengaud / M. Debuisser
M. Tournier
Membres suppléants : M. Becheny
M. Jammes / M. Rafazine
M. Valmy

Covid-19
Initiatives solidaires locales

L'élan de solidarité depuis le début du confinement a été exceptionnel. Il s'agit ici de saluer l'ensemble des Aucamvillois qui ont donné de leur personne pour les autres.



Oliviane et Dominique

Merci tout d'abord à ceux qui ont maintenu leur activité auprès des plus vulnérables dans des conditions difficiles : les soignants auprès des malades, les agents du système scolaire pour accueillir les enfants de soignants, les travailleurs sociaux qui ont notamment maintenu le portage de repas et l'accompagnement des personnes en difficulté.

Anciens et futurs élus se sont également associés pour assurer la distribution des masques aux habitants et garantir par la suite l'accès à ce service pour toutes et tous lors de permanences.

Nombre d'entre vous ont aussi proposé leurs services pour des actions bénévoles. Il serait impossible de parler ici de l'ensemble des initiatives qui ont vu le jour, tant elles ont été nombreuses. Voici cependant quelques exemples d'actions inspirantes :

Un service traiteur bénévole pour les aînés

Les traiteurs n'ont pas été obligés de fermer, cependant leur carnet de commande s'est vidé pendant la période de confinement. Tous les salariés de l'entreprise C&N traiteur ont pourtant répondu présents pour une initiative caritative à destination des aînés. Ainsi, ils ont bénévolement préparé et livré plus de 500 gourmandises sucrées à la maison de retraite des Buissonnets, située route de Launaguet, ainsi qu'à La Chartreuse, EPHAD de Pechbonnieu.

Des masques faits maison

C'est en découvrant la nouvelle tenue de l'infirmière qui lui prodigue des soins à domicile (masque et blouse) qu'Oliviane Gobbo a eu l'idée de mettre ses talents de couturière à profit. Cette ancienne conseillère municipale a donc commencé par coudre des blouses avec une amie, puis elles sont passées aux masques. En trois semaines, elles en ont confectionné plus de 300 !

Une cagnotte pour la fondation Marie-Louise

Le tennis club aucamvillois, privé d'entrainement durant cette période, a décidé de lancer une cagnotte pour fournir des petits déjeuners au personnel des établissements médico-sociaux de la fondation Marie Louise.

 # CET ENGAGEMENT CITOYEN est un rayon de soleil dans une période difficile humainement et socialement. Ayons une pensée toute particulière pour les personnes qui ont perdu un proche récemment, dans des circonstances qui rendent le deuil d'autant plus difficile.



Tennis Club aucamvillois



Salariés de l'entreprise C&N traiteur

Naissances

Maïa DEVILLE
le 13/02/2020

Mylan PINTO
le 14/02/2020

Alycia ALLAOUI COUAILLAC
le 16/02/2020

Hugo GAMEZ CANALS
le 23/02/2020

Sheynaïa JOSEPH ROSARIO UCETA
le 25/02/2020

Adel VALLOIS
le 29/02/2020

Jeanne MOUYSSET
le 02/03/2020

Noah FAURY
le 10/03/2020

Anfal BOUKOULA
le 13/03/2020

Fanny BLAIVIE
le 14/03/2020

Syhana BODART
le 14/03/2020

Sohan POUSSOU
le 19/03/2020

Elyn ALLICE
le 01/04/2020

Emile STEFENEL JOUARS
le 04/04/2020

Margot GALY
le 07/04/2020

Laure PAULHIAC
le 10/04/2020

Yanis BELDJILALI
le 15/04/2020

Ambre CASTELLON GAUTIER
le 24/04/2020

Axel TRAN
le 30/04/2020

Maïwen DUCASSOU
le 02/05/2020

Julia PORTERO
le 03/05/2020

Thami TCHATAT TONTCHOUA
le 03/05/2020

Olanna LASAÔNE
le 07/05/2020

Bastien APPERT
le 10/05/2020

Aubin SAINT-LANNES
le 10/05/2020

Yanis BOTEA
le 11/05/2020

Melya REUZE
le 15/05/2020

Romane LABROUSSE
le 16/05/2020

Pio PEMEJA
le 17/05/2020

Berat KILIC
le 18/05/2020

Chaïs LIEVY
le 18/05/2020

Alix COMBÉS
le 21/05/2020

Victoire PRIEUR
le 21/05/2020

Victoire RICHARD
le 26/05/2020

Gianni PANERO
27/05/2020

Mathis GABARROT
le 29/05/2020

Sélian VIDAL
le 29/05/2020

Béni BALTIDE
le 30/05/2020

Zoé PLAT
le 01/06/2020

PACS

Jorys ATCHANHOUIN et Marion PÉRIÉ
le 27/02/2020

Marlène LEJEUNE et Alexandre REGLAT
le 05/03/2020

Florian L'EPINOY et Maria FERREIRA
le 10/06/2020

Mariages

Matthias CONDADO et Laetitia LAMOTHE
le 06/06/2020

Décès

Bernard LAVERDURE
le 10/02/2020

Thèrèse SOULIE (née ALBERT)
le 03/03/2020

Jacqueline ANESE (née COMBIER)
le 12/03/2020

Antoine RECHES
le 19/03/2020

Jacques BELLEVILLE
le 14/04/2020

Célia RACAUD (née HUC)
le 21/04/2020

Jacques LEMENU
le 16/04/2020

Léonce MARTY (née PONS)
le 17/04/2020

André CAZAOULOU
le 07/05/2020

Marie GRAULE (née CALSOU)
le 01/05/2020

Pascal ABADIE
le 23/05/2020

Emilie MARTINS DE ARAUJO (née BOITEUX)
le 31/05/2020

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr

Accueil téléphonique
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 18 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 30

Accueil physique
du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h

Accueil physique sur RDV
du lundi au jeudi : 13 h 45 – 18 h
Vendredi : 13 h 45 - 17 h 30

Astreintes urgences :
06 88 20 78 17

Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr
Accueil le mardi de 9 h à 12 h
au 05 62 75 94 94

CCAS

3 rue des Écoles
Tél. 05 34 27 03 58
ccas@ville-aucamville.fr

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Accueil physique sur RDV
de 9 h à 12 h

Éducation-Jeunesse

(ALSH, ALAÉ, RESTAURATION SCOLAIRE…)

Le guichet unique Éducation Jeunesse est situé au centre de loisirs
Tél. 05 61 37 10 14
education. jeunesse@
ville-aucamville.fr

Période scolaire :
Accueil téléphonique
tous les jours : 9 h-12 h / 14 h-18 h
Accueil physique
Lundi, mercredi et jeudi : 14 h-18 h
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous

Vacances scolaires :
Accueil téléphonique
tous les jours : 9 h-12 h / 14 h-18 h
Accueil physique
Lundi et mercredi : 16 h 45 - 18 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous

Petite Enfance

53 bis chemin de l'Oustalet
Tél. 05 62 10 76 83
mp.soumarmon@
ville-aucamville.fr

Relais d'Assistantes Maternelles fermé
(possibilité d'obtenir la liste des assistantes maternelles auprès de la mairie.)
Pré-inscription en crèche sur rdv
les lundis de 13 h à 18 h 30
Inscription halte-garderie pour la rentrée au 05 61 45 46 11

Direction des Services Techniques et Urbanisme

services.techniques@ville-aucamville.fr
Accueil Tél. uniquement
Du lundi au jeudi : 9 h – 12 h
et 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h
Accueil physique et téléphonique désormais en mairie

Finances publiques

1 rue Salgareda, CS 70015
31141 Saint Alban CEDEX
05 62 75 35 27
t031042@dgfip.finces.gouv.fr

Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 16 h

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h
Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24 heures

EAU POTABLE VEOLIA EAU
05 61 80 09 02

EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES / EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE
05 61 20 12 01 (prix d'un appel local)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ (24 HEURES/24 ET 7 J/7)
08 00 47 33 33 (service et appel gratuits)

URGENCE SÉCURITÉ ÉLECTRICITÉ (24 HEURES/24 ET 7 J/7)
09 72 67 50 31

Santé

RÉSOGARDES (PHARMACIES DE GARDE) : 32 37

ALLÔ DOCTEUR (consultation le soir, week-ends et jours fériés) : 39 66

Social

CONCILIATION DE JUSTICE
Permanences de M. Borry
Mercredi 8 juillet de 9 h à 12 h
Interruption des permanences du 13 juillet au 6 septembre
Tél. 05 62 75 94 94

PERMANENCES MÉDIATION FAMILIALE
Tous les 1ers jeudis du mois au
RDC du CCAS, 3 rue des Écoles
Prendre RDV avant au 05 34 27 03 58
(du lundi au jeudi)

POINT D'ACCUEIL CAF (ANTENNE DE SAINT-ALBAN)
Accueil physique fermé.

RDV téléphonique
du lundi au vendredi : 8 h-18 h)

ou RDV physique
antenne Toulouse-Riquet
(du lundi au vendredi : 8 h 30-16 h 30)
via le site de la CAF : rubrique *Contacter ma Caf/Demander un rendez-vous*
ou par téléphone au 0810 25 31 10
(0,06 €/min + prix d'un appel local)
Info générales : 39 39

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE
0800 74 97 74
(appel gratuit depuis un poste fixe)

ORDURES MÉNAGÈRES
Secteur 1 : mardi
Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (bac bleu)
Mercredis 8 et 22 juillet et mercredis 5 et 19 août
sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS
Lundis 13 et 27 juillet et lundis 10 et 24 août
sur l'ensemble de la commune
Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous avec les services techniques.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :
INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
Lundis 13 juillet et 24 août
sur l'ensemble de la commune.

Attention : seuls les encombrants des personnes inscrites seront ramassés

Inscriptions auprès de METROPOLE INTERVENTION au 0 800 201 440 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ou en ligne sur https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/ (créez votre compte usager et programmez votre collecte !)

Compte tenu de l'évolution constante du virus et des mesures gouvernementales, merci de privilégier le téléphone avant de vous rendre sur les lieux d'accueil.

Nos agents s'engagent à vos côtés au quotidien



Ils méritent votre respect

AUCAMVILLE